

Préparateur en pharmacie

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Préparateur en pharmacie
Préparateurs en pharmacie
Préparateurs en pharmacie / Préparateur en pharmacie
Technicien du médicament
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux / Préparateur en pharmacie

Codes

- **CITP88** : 3228
- **PCS-ESE 2003** : 433d ; 536b
- **ROME1999** : 24213
- **CITP2008** : 3213

DESCRIPTIF

Le préparateur délivre des médicaments sous la responsabilité du pharmacien et vend des produits de parapharmacie. Il élabore des préparations magistrales et officinales. Parallèlement, il participe aux tâches communes aux différents acteurs de l'officine, comme la gestion du stock, les travaux administratifs, d'éventuels soins de premiers secours.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

On compte 63000 préparateur en 2023 dont 90% travaille en pharmacie d'officine.

Répartition par sexe:

90% de femmes et 10% d'hommes

10% travaillent à l'hôpital ou dans l'industrie pharmaceutique.

Formation professionnelle :

Brevet professionnel de préparateur en pharmacie en deux ans en contrat d'apprentissage.

Il existe, depuis 2001, un diplôme de préparateur en pharmacie hospitalier.


source : http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/metier_sante/paramedical/preparateur.htm


Evolution de carrière

Eventuellement responsable de la para-pharmacie.



CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
officine pharmaceutique 	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
présence de dénivelés	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			
		entretenir les sols			
		privilégier les sols anti-dérapants			
		signaler les dénivelés			
			autre chute d'un niveau à un autre		
			chute dans et d'un escalier et de marches		
escalier	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			
		entretenir les sols			
		privilégier les sols anti-dérapants			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler les dénivelés			
			autre chute d'un niveau à un autre		
			chute dans et d'un escalier et de marches		
locaux exigus 	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail inadapté à l'activité				
préparatoire	espace de travail inadapté à l'activité				


Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
contact avec les clients 	humeur des clients générant une charge mentale particulière 				recherche d'une souffrance psychique

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	travail imposant un contrôle permanent ou excessif des émotions				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
travail le samedi 	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
astreintes et gardes 	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
travail de nuit 	travail de nuit >270h/an 				recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs postés et de nuit 
					recherche de troubles psychiatriques
					recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires
					recherche de troubles du sommeil
					recommandation pour la surveillance médico-professionnelles des femmes en travail de nuit
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		privilégier le volontariat			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les temps de repos (travail de nuit) 			
		informer sur la chronobiologie 			
		conseiller en hygiène de vie en cas de travail en horaires décalés 			
			classement CIRC 2A (travail de nuit posté)		
			troubles du sommeil 		
			troubles de la vigilance 		
			facteur accidentogène		
			perturbation de la vie sociale		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles de la vigilance 		
travail en présence et sous responsabilité du pharmacien	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
très tard occasionnellement	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
conseiller les clients 					




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
délivrer des médicaments et autres produits parapharmaceutiques	humeur des clients générant une charge mentale particulière 				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			réaction aiguë à un facteur de stress		







CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	écran de visualisation 			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran 			
		aménager un espace de travail spacieux			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir des logiciels ergonomiques 			
		+alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec 		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	posture 				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
télétransmettre					
gérer le stock d'une pharmacie 	posture debout avec piétinement				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		conseils de prévention - insuffisance veineuse			
		conseils de prévention - insuffisance veineuse			
			troubles veineux		
			fatigue [asthénie]		
			signes fonctionnels d'insuffisance veineuse		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			arthropathies		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			RG 57 (attention : liste limitative)		







CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	posture debout avec marche				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		conseils de prévention - insuffisance veineuse			
			chutes		
			glissades		
			signes fonctionnels d'insuffisance veineuse		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			arthropathies		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
réceptionner, déballer, vérifier et ranger les commandes	mouvement répétitif 	prévenir les TMS 	RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
	posture 				recherche de troubles locomoteurs





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			
		Utiliser des aides à la manutention 			
		améliorer la préhension des charges			
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			
		informer et former à la manutention manuelle 			




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		proposer une formation action PRAP 			
		Porter des chaussures de sécurité			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
ranger les commandes	officine mal adaptée aux rangements	concevoir une officine ergonomique pour tous			
	chute d'objets places sur des etageres				




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	posture de l'épaule avec élévation de l'épaule				recherche de troubles locomoteurs
		aménager le poste de façon ergonomique			
		choisir un matériel ergonomique			
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	posture accroupie				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	posture 				recherche de troubles locomoteurs


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			
		Utiliser des aides à la manutention 			
		améliorer la préhension des charges			
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			
		informer et former à la manutention manuelle 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		proposer une formation action PRAP 			
		Porter des chaussures de sécurité			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
réaliser des soins d'urgence dans une pharmacie	AES				contrôler l'état vaccinal 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recommandations pour la surveillance après AES 
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		utiliser des conteneurs à seringues			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
			maladies dues au VIH		
			hépatites virales		
	espace de travail inadapté à l'activité				
élaborer des préparations pharmaceutiques dans son laboratoire 	produit pharmaceutique	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	poussière de produit pharmaceutique				EFR



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		capter au point d'émission 			
			irritation respiratoire		
préparer et clôturer sa caisse	manipulation d'argent et de valeurs	relever périodiquement des fonds			
récupérer des médicaments inutilisés					
collecter les seringues usagées					
livrer à domicile	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			
		former les conducteurs routiers 			
		signaler temporairement et baliser le chantier			






CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivelés			
		Utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique 		
décorer la vitrine					
encaisser les paiements	fonction a forte responsabilite assumee humaine, financiere ou de securite		troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	manipulation d'argent et de valeurs	relever périodiquement des fonds			

Outils et équipements


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
plan de travail (comptoir)	comptoir à hauteur non adapté	disposer d'un comptoir à hauteur adaptée			
		favoriser les comptoirs à 2 zones			
		prévoir un siège assis/debout			
		former le personnel à l'utilisation des outils			
			facteur accidentogène		
tiroirs de médicaments	heurts contre des tiroirs	fermer systématiquement les tiroirs après usage	contusion de l'épaule et du bras		
			contusion de la cuisse		
			écrasement du pouce et d'autre(s) doigt(s)		


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
rayonnage en hauteur	posture de l'épaule avec élévation de l'épaule				recherche de troubles locomoteurs
		aménager le poste de façon ergonomique			
		choisir un matériel ergonomique			
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
poste informatique fixe	écran de visualisation 			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			






CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran 			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques 			
		+alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec 		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
escabeau	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
tabouret type kikstep	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
contenant en verre					
monte-charge					
réfrigérateur					
robot de gestion et de stockage des médicaments					

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
clients en pharmacie	patient contagieux				informer sur les vaccinations 
		Veiller à l'hygiène des mains			
		informer sur la prévention renforcée chez la femme en âge de procréer			
		Porter des gants			
		porter une tenue adaptée			
			effets sur la santé infectieux		
clientèle +/- agressive	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		
			stress aigu traumatique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			état de stress post-traumatique 		
	manque de respect dans la communication verbale	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
médicaments, drogues, stupéfiants	situations d'agression en pharmacie	prévenir les agressions en pharmacie			
	braquage, hold-up				
préparation magistrale	contact avec substances médicamenteuses				recherche d'une pathologie cutanée et/ou muqueuse
					recherche de troubles bronchopulmonaires
		prévoir un local ou un endroit réservé aux soins d'urgence			
		--porter une surblouse			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		éviter contact mains et visage			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		Porter une blouse			
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		
seringues usagées de clients et de toxicomanes	AES				contrôler l'état vaccinal 
					recommandations pour la surveillance après AES 
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser des conteneurs à seringues			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
			maladies dues au VIH		
			hépatites virales		
produits chimiques en pharmacie	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
argent et valeurs manipulés	situations d'agression en pharmacie	prévenir les agressions en pharmacie			

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
blouse					
tenue civile					
+ou- EPI en pharmacie					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

a) à l'amiante

- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

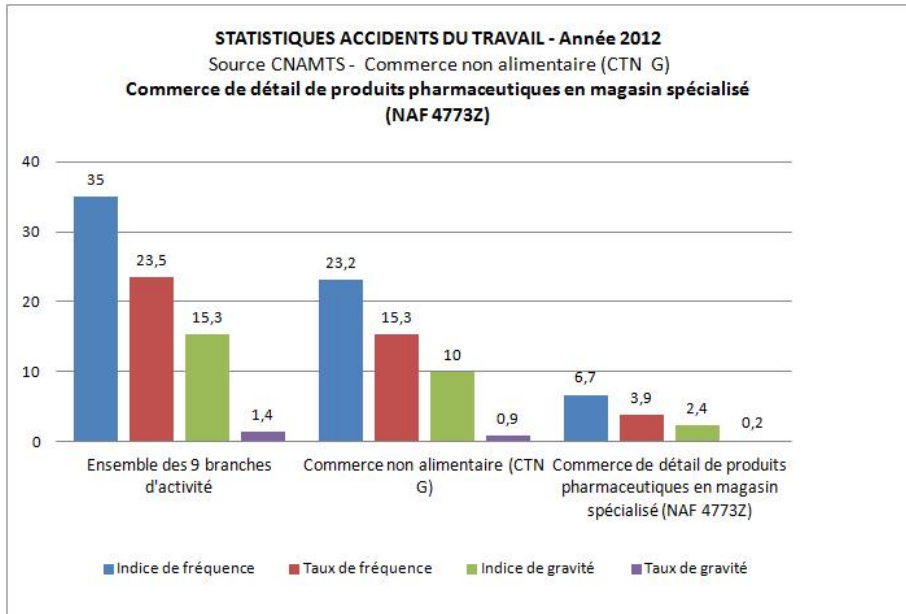
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

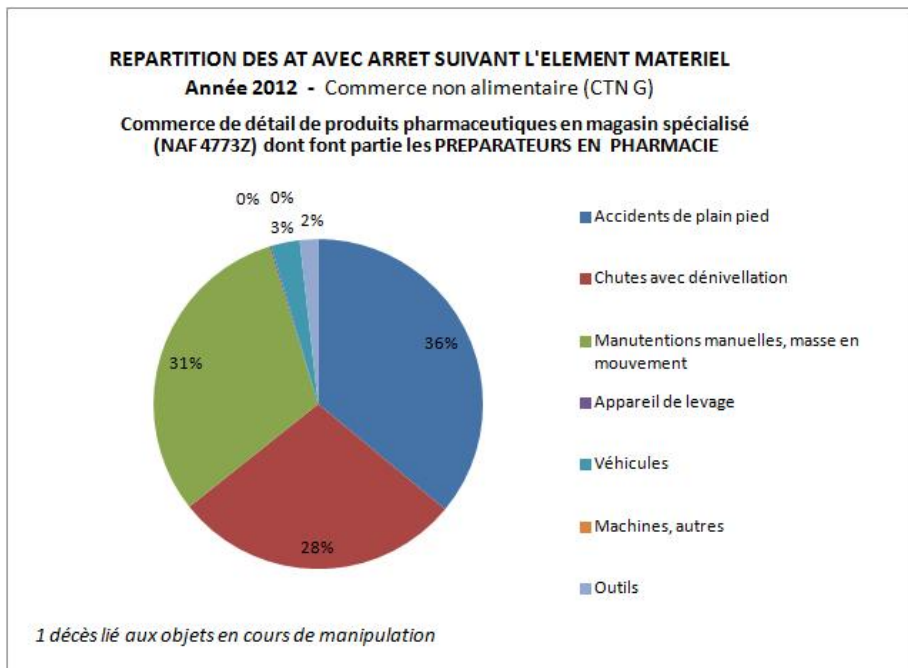
3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**

Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont également les tableaux en rapport avec la substance chimique ou médicamenteuse, dès lors que le salarié est en contact direct avec le produit non conditionné.

4. Statistiques accidents du travail année 2012 "Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (NAF 4773 Z)" dont font partie les PREPARATEURS EN PHARMACIE :





Caractéristiques exceptionnelles

Cette fiche décrit le métier de préparateur en pharmacie d'officine et ne traite pas du métier de préparateur en pharmacie hospitalière. Ce métier fera l'objet d'une autre fiche médico-professionnelle.

Peu de pharmacies sont équipées de préparatoires et effectuent encore des préparations magistrales.

Mots clés : préparateur en pharmacie - officine - préparatoire - médicaments - travail de responsabilité - contact client - charge mentale

Glossaire métier

Préparations magistrales :

- **préparation magistrale** : *"tout médicament préparé extemporanément * en pharmacie, selon une prescription destinée à un malade déterminé."*
- **préparation officinale** : *"tout médicament préparé en pharmacie selon les indications de la pharmacopée et destiné à être dispensé directement au patient approvisionné par cette pharmacie."*

Préparatoire :

Certaines pharmacies sont équipées de laboratoire, où les préparations magistrales sont effectuées. Ces laboratoires disposent d'un équipement adapté.

Conclusions

En officine, le préparateur en pharmacie s'occupe essentiellement de la délivrance des médicaments (sous la responsabilité du pharmacien) et de la gestion des stocks. La charge mentale et les contraintes posturales doivent être évaluées régulièrement.

De façon plus rare, il réalise des préparations magistrales.

Règlementation

EN COURS D'ELABORATION

Décret no 97-836 du 10 septembre 1997 fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel de préparateur en pharmacie, publié au J.O n° 212 du 12 septembre 1997

Arrêté du 7 juin 2001 portant nomination à la commission des préparateurs en pharmacie prévue à l'article L. 4241-5 du code de la santé publique autres que les membres de droit, publié au J.O n° 136 du 14 juin 2001

Arrêté du 10 mars 2004 portant nomination à la commission des préparateurs en pharmacie prévue à l'article L. 4241-5 du code de la santé publique, publié au J.O n° 76 du 30 mars 2004

Circulaire DHOS/P 2 no 2005-225 du 12 mai 2005 relative aux conditions d'exercice des professions de santé et aux sanctions pénales applicables pour l'exercice illégal et l'usurpation de titre.

Références bibliographiques

- CHEMTOB-CONCE M.C., GROULTM.L., ICARD O., MICHALSKI A. Evaluation et prévention des risques professionnels en pharmacie d'officine. Bulletin de l'ordre des pharmaciens 2006 ; 390 :103-111.
- DRASS des Pays de Loire Inspection Régionale de la Pharmacie .Auto-inspection et officine. Nantes ; 2005. 9 pages.
- DRASS d'Ile de F Inspection Régionale de la Pharmacie. Plaquette à l'intention des pharmaciens d'officine. Paris ; 2006. 63 pages
- ADRAPHARM .Recommandations relatives aux bonnes pratiques pour la réalisation des préparations à l'officine. Paris ; 2003. 20 pages.
- Stauber V.; Camuzeaux C.; Delatte I.; Callaquin J.; Labrude P.. Désinfection du matériel dans le cadre du maintien à domicile. Bulletin de l'ordre des pharmaciens 2002 ; 376:387-392 .
- Ordre National des Pharmaciens. Recommandations pour l'aménagement des locaux de l'officine. Paris ; 2006.17 pages.
- CRAM des Pays De Loire.Guide d'évaluation des risques : pharmacie. Nantes ; 2006.12 pages.

GUIDE DE BONNES PRATIQUES DE PREPARATIONS OFFICINALES (Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi - Ministère chargé de la Santé et de la Famille).

Guide d'aide à la rédaction du document unique en officine ; Action Sociale Pharmaceutique, UNPF, Fédération syndicale des pharmaciens de France.

ADRESSES UTILES

Action Sociale Pharmaceutique		
57, rue Spontini 75116 Paris		
	Tél. : 01 44 05 35 70	Fax : 01 44 05 03 83
	p.madie@asp-asso.org	

Union nationale des pharmacies de france

57 rue de Spontini

75116- Paris tel 01.53.65.61.71

http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/metier_sante/paramedical/preparateur.htm

Ordre national des pharmaciens : <http://www.ordre.pharmacien.fr>

Fiche métier FMP issue de la **FMP Préparateur en pharmacie** consultable sur <https://www.fmpresanse.fr>